

FICHE DE POSTE
Cadre de Santé
50% A. Dany (UF 8149)
PÔLE DES BLESSES DE L'ENCEPHALE (PBE)
50 % Département Médico-Technique (UF-7105 ; 5200 ; 5400)
PÔLE D'ACTIVITES TRANSVERSALES (PAT)

ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL

Pôle des Blessés de l'encéphale - Pôle d'Activités Transversales

Rédigé par :

F. COLLIN
Cadre Paramédical de Pôle

H. CUEILLE
Cadre Paramédical de Pôle

Validé par :

F. GOURINEL
Coordonnateur Général des Soins

PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Nom, fonction : Madame COLLIN, Cadre Paramédical de Pôle du PBE ; Madame CUEILLE, Cadre Paramédical de Pôle du PAT

Téléphone : 1184 ;1228

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction et diplôme requis :

Cadre de Santé Paramédical
Catégorie A

Diplôme de Cadre de Santé

Position dans la structure :

Liaison hiérarchique :

- Cadres Paramédicaux de Pôle du PBE et du PAT
- Coordonnateur Général des Soins

Liaisons fonctionnelles :

- Chefs de Pôle du PBE et du PAT
- Praticiens Hospitaliers d'A.Dany et plateau médico technique
- Personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et logistiques du CH Esquirol

Présentation du secteur d'activité :

L'unité SSR d'A.Dany accueille des patients en éveil/rééducation, éveil prolongé et des patients en état pauci relationnel et en état d'éveil non répondant.

Le Département Médico-Technique est composé de plusieurs unités dont le cadre de santé a la responsabilité : Equipe de Transport et d'Accompagnement des Patients en Psychiatrie (ETAPP) ; Hygiène ; Radio Electrophysiologie.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE (non exhaustives)

1. Missions principales :

- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine en collaboration avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
- Travail en réseau avec les différents centres de rééducation, EHPAD, professionnels libéraux de la région et hors région ainsi qu'avec les partenaires du Département Médico-Technique
- Participer aux projets des Pôles concernés et de l'établissement.
- Gestion des moyens et des ressources humaines, matérielles : suivi en anticipation des consommations de ressources des unités, organisation de la traçabilité des commandes et de la gestion des stocks et des consommables ...
- Organisation du circuit de l'information

2. Missions spécifiques :

- Assurer la coordination entre les différentes unités au sein des deux pôles afin de faciliter le parcours du patient
- S'assurer de la planification des activités, des moyens des unités
- Informer régulièrement les Cadres Paramédicaux de Pôle et les Médecins responsables des unités des activités et des projets en cours.
- Organiser, mettre en œuvre, gérer et suivre les projets spécifiques des unités, en lien avec les autres professionnels de santé des Pôles, en collaboration avec les autres professionnels de l'établissement.
- Veiller à la qualité des conditions de travail des professionnels (ergonomie, rythme dans le travail, etc.)
- Garantir l'application des Procédures institutionnelles au sein des unités et organiser une politique de signalements.
- S'assurer de la gestion des admissions et des capacités en lits au sein du PBE

Gestion des ressources humaines

- Identifier les compétences de l'équipe nécessaires à l'activité du service et à son organisation
- Mener les entretiens professionnels
- Evaluer les compétences des professionnels et les développer en élaborant le plan de formation continue, s'assurer de leur réinvestissement
- Organiser, accompagner et évaluer l'intégration des nouveaux professionnels dans les services
- Gérer les conflits et mettre en place des actions de prévention et de médiation
- Conduire les entretiens de recrutement.
- Accueillir les nouveaux professionnels et des étudiants

Gestion de l'information et de la communication

- Animer des réunions d'équipe au sein des unités et mettre en place des moyens permettant d'assurer la traçabilité et la qualité des informations
- Participer à l'élaboration des rapports d'activités respectifs
- Relayer et porter les décisions des unités et des pôles
- Mettre en place une communication et une relation répondant à l'attente et aux besoins des familles et des accompagnants des patients cérébro-lésés

Gestion des ressources matérielles

- Organiser et optimiser les besoins en matériel au regard des différents projets et participer à l'élaboration du plan d'investissement
- Organiser la maintenance préventive et curative du matériel des unités

Implication dans l'institution et dans les pôles

- S'impliquer dans les projets institutionnels en lien avec les projets des unités
- Participer à l'élaboration des projets de pôle eux-mêmes issus du projet d'établissement
- Participer aux réunions institutionnelles et polaires concernant les cadres de santé.

Veille et transmission des savoirs :

- Mettre à jour les connaissances liées à l'exercice des métiers
- Assurer une veille réglementaire spécifique au domaine d'activité
- Accueillir des stagiaires cadre de santé.

COMPETENCES REQUISES

- Aptitudes relationnelles d'animation et de mobilisation des équipes.
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures et protocoles
- Sens des responsabilités et de la prise de décision
- S'inscrire dans une vision holistique et humaniste.

CONTEXTE DE TRAVAIL

Mode de fonctionnement

- 0,50 ETP A.Dany HC ; 0,40 ETP ETAPP ; 0.05 ETP Radio Electrophysiologie ; 0,05 ETP Hygiène
- Du lundi au vendredi hors jours fériés
- Horaires : variables sur une tranche de 08h00 - 18h00 (sur la base journalière de 7h 40 de travail effectif dans le cadre de la journée continue*)
- Une pause d'une durée de 20 mn est accordée lorsque le temps de travail quotidien est supérieur à 6 heures consécutives.
- Participation au roulement institutionnel d'astreintes cadres

** La journée continue comprend un temps de repas de 45 minutes (20 mn sur le temps personnel + 25 mn sur le temps de travail). Si la coupure est supérieure à 45 mn, l'agent est considéré en journée discontinue et ne peut ni bénéficier de prise en charge de son temps de repas sur le temps de travail, ni du temps de pause.*

Localisation : Bâtiment 1 A. Dany ; Bâtiment Administratif – niveau -1 ; Bâtiment formation